Règlement du 45ème critérium Allan Sport 2023-2024

- **1.**Le <u>classement officiel AFT de double</u> sera effectif pendant toute la durée du criterium.
- 2. Le tie-break est d'application à 6/6 dans les deux premiers sets. En cas d'égalité à 1 set partout, <u>un tie-break jusqu'à 10</u> avec 2 points d'écart déterminera le vainqueur du match.
- **3.** Les <u>5 meilleurs résultats</u> seront pris en considération pour l'établissement du classement dans chaque catégorie.

En cas d'ex aequo : dans chaque catégorie,

En 1 / le départage se fera au nombre de points marqués sur l'ensemble du Criterium.

En 2 / il sera tenu compte du plus grand nombre de victoires, puis de finales et ensuite de demifinales...

En 3 / les résultats obtenus dans le dernier tournoi seront décisifs.

En 4 / tirage au sort.

- 4. Les vainqueurs de chaque étape recevront 1 t-shirt (maximum 2 par catégorie) et 1 sweat shirt pour les doubles vainqueurs dans une même catégorie (max 1 sweat par catégorie) Les vainqueurs du critérium 2024 recevront une veste brodée.
- **5.** La remise des prix aura lieu dimanche 31 mars 2024 à 18h au TC Wimbledon Les 5 premiers, dans chaque catégorie, recevront 1 prix Les lauréats devront être **obligatoirement présents** pour recevoir leurs prix.
- **6.** Les joueurs pourront participer à <u>3 catégories maximum</u> par tournoi mais le juge-arbitre se réserve le droit de <u>réduire à 2 catégories</u> pour permettre au plus grand nombre possible de joueurs différents de s'inscrire.
- **7.** Quand un joueur en fauteuil roulant joue avec ou contre un joueur valide, les règles du tennis en fauteuil roulant sont d'application pour le joueur en fauteuil roulant tandis que les règles du tennis pour joueurs valides sont d'application pour le joueur valide. Dans ce cas, le joueur en fauteuil roulant a droit à **2 bonds**, tandis que le joueur valide n'a droit qu'à **1 seul rebond**.
- **8.** Le juge-arbitre se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un(e) joueu(r)se dans une ou plusieurs catégories et ce refus sera motivé.
- 9. Catégories 2023-2024
- Doubles Messieurs II de 110 à 150 pts
- Doubles Messieurs III de 80 à 120 pts
- Doubles Messieurs IV de 50 à 90 pts
- Doubles Messieurs V de 20 à 60 pts
- Doubles Messieurs VI de 10 à 30 pts

- Doubles Mixtes III de 80 à 120 pts
- Doubles Mixtes IV de 50 à 90 pts
- Doubles Mixtes V de 20 à 60 pts
- Doubles Mixtes VI de 10 à 30 pts
- Doubles Dames IV de 50 à 90 pts
- Doubles Dames V de 20 à 60 pts
- Doubles Dames VI de 10 à 30 pts
- **10.** Les participants prendront connaissance des horaires du premier match de chaque tournoi sur le site internet http://www.allansport.be ou http://www.aftnet.be au plus tard un jour avant le début du tournoi. Les horaires des matches suivants seront fixés à la table du juge-arbitre ou par téléphone.

11. Attributions des points (par catégorie et par étape)

Vainqueur 10 pts

Finaliste 8 pts

1/2 finaliste 6 pts

1/4 finaliste 4 pts

1/8 finaliste 2 pts

1/16 finaliste 1 pts

Les résultats de chaque étape du circuit seront également pris en compte pour le classement du Critérium de Double AFT Brabant. (cfr règlement critérium double AFT Brabant)

<u>Conditions</u>:

A / avoir remporté un match min.

B / Une catégorie réunissant <u>moins de 8 équipes</u> se verra attribuer des points <u>réduits de</u> <u>moitié</u> (par tournoi)

12. Inscriptions:

En été (du 15/04 au 15/09) : 18 euros/paire En Hiver (du 16/09 au 14/04) : 24 euros/paire